

Image not found or type unknown



droit au congés payés cdd longue durée

Par **abricotte**, le **03/03/2009** à **21:41**

bonsoir à tous;

j'ai besoin d'être éclairé sur un point concernant les congés payé, je travaille à temps plein 39h00 semaine je suis réceptionniste hotelier, j'ai un cdd de longue durée (28 avril 2008 au 01 novembre 2009) ai je droit a des congés par exemple en aout 2009

merci

a bientôt